

Info Château-Chalon

Spécial livret d'accueil des nouveaux arrivants



ÉDITO : De nouveaux habitants font le choix de s'installer dans notre village mais peuvent ignorer totalement quelques-unes des règles de notre fonctionnement. Ce bulletin a pour but de donner quelques informations utiles aux nouveaux comme aux anciens qui de temps en temps peuvent oublier des détails qui en fait peuvent être lourds de conséquences s'ils sont négligés dans leurs exécutions. Ch. V.

Au sommaire :

- LA VALORISATION DU PATRIMOINE : UNE PRÉOCCUPATION COMMUNALE CONSTANTE DEPUIS L'OPÉRATION VILLAGE DE 1976
- LE SICTOM VOUS « DÉCHARGE » DES ORDURES MÉNAGÈRES...
- DES ACTIVITÉS ÉVÉNEMENTIELLES DE LA MAIRIE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
- DES ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE
- DES TRANSPORTS À LA TARIFICATION SIMPLIFIÉE ET ATTRACTIVE
- DIVERS RENSEIGNEMENTS INDISPENSABLES (LEVÉES POSTALES, POMPIERS, SAMU, OUVERTURES DES LA MAIRIE, INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES)

Bulletin spécial octobre 2013

Directeur de la publication : Christian Vuillaume, maire

Mise en page : Patrick Nicod, conseiller municipal

IPNS (imprimé par nos soins)

téléchargeable sur www.chateau-chalon.fr



LA VALORISATION DU PATRIMOINE : UNE PRÉOCCUPATION COMMUNALE CONSTANTE DEPUIS L'OPÉRATION VILLAGE DE 1976

Château-Chalon fait partie des « Plus Beaux Villages de France » et des « Petites Cités Comtoises de Caractère », labels gratifiants rehaussés par le classement récent du « site viticole du Château-Chalon ». Ces labels sont autant de reconnaissances car depuis plus de quarante ans les habitants et les élus ont œuvré et structuré leur cadre de vie en élaborant un cadrage urbanistique précis et souple à savoir :

- un Plan d'Occupation des Sols (POS),
- une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP),
- une ZPR (Zone de Publicité Restreinte) réglementation définissant les règles de la signalétique et de la publicité.

Ces 3 documents sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune (www.chateau-chalon.fr). Ce sont de véritables outils qui permettent notamment d'éviter des excès en matière de rénovation ou de réhabilitation du patrimoine bâti qui fait la richesse de notre commune.

Cela signifie que toute intervention qui impacte l'aspect extérieur de votre habitation nécessite une demande d'autorisation de travaux délivrée par le maire après consultation des services de l'État concernés.

Même les menus travaux sont concernés : volets, fenêtres, portes, façades et toitures sont autant de domaines qui nécessiteront cette démarche.

Cependant, à Château-Chalon, pour aménager, construire, modifier, repeindre, démolir les bâtis, rien de plus simple ! Il suffit de retirer les différents formulaires en mairie. La durée moyenne des traitements des dossiers est d'environ 30 jours.

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, la commune est intervenue pour la mise à disposition du grand public de deux de ses locaux :

- une salle de classe de l'ancienne école transformée en musée appelé 'l'École d'Autrefois de Château-Chalon » (5 000 visiteurs en été depuis 2002 + visites de groupes ou de classes primaires). La gestion de ce musée est confiée par la commune soit à l'Office de Tourisme soit au foyer rural selon les périodes de l'année.
- l'ancienne coopérative de fromagerie de Château-Chalon transformée en partie en musée appelé « Le Chalet » et exploitée par la fromagerie Vagne.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM) VOUS « DÉCHARGE » DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il assure le ramassage des ordures ménagères à Château le lundi :

- en fin de matinée ou au début de l'après-midi pour le non recyclable (en sac dans le bac gris)
- l'après midi pour le recyclable (en vrac dans le bac bleu) les semaines paires uniquement.

En cas de modification pour cause de jours fériés une information paraît sur les tableaux d'affichages municipaux répartis dans le village,

Pour les autres encombrants, il n'existe plus de décharge sur le territoire mais une déchetterie à Domblans, rue du gué Faroux, sur la zone artisanale : elle est ouverte chaque matin de 9h à 12h, sauf le dimanche et le lundi (03 84 85 21 70). Elle accepte tout déchet sauf textile et pneus.

DES ACTIVITÉS ÉVÉNEMENTIELLES DE LA MAIRIE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- *les vœux du maire* en janvier avec apéritif offert aux habitants du village (au foyer rural)
- *le concours des peintres dans la rue* « Vision d'artistes » en juin
- le repas dit de la commune offert aux personnes de plus de 65 ans, en résidence principale ou secondaire, ainsi qu'aux employés et aux conseillers municipaux.
- *la fête patronale* le premier dimanche de septembre (apéritif concert)
- *La cérémonie du 11 novembre* au monument aux morts, suivie d'un apéritif offert aux habitants du village (au foyer rural)
- *les réunions du club des anciens*, le premier vendredi du mois (au moins), d'octobre à juin (cf. les associations).
- *l'Arbre de Noël intergénérationnel*, pour les enfants de 2 à 10 ans, leurs parents et grand- parents (au foyer)

DES ASSOCIATIONS QUI PARTICIPENT À LA VIE DE LA COMMUNE

Notre village compte trois associations :

1 - Les Amis de Château-Chalon qui a pour siège la maison du foyer rural place de l'Église que l'association a restaurée totalement dans les années 70. Elle abrite de nombreuses activités y compris celles à vocations communales. Le programme d'activités de cette association est centré autour d'animations variées dont le dernier spectacle historique de cet été 2013. Pour plus d'informations consulter le site internet « www.lesamisdechateauchalon.fr ».

NB : Le club des anciens qui requiert une inscription aux foyer rural (association « Les Amis de Château-Chalon ») est un lieu d'échanges et

de détente. Chaque 1er vendredi du mois le club fonctionne dans la salle de la mairie de Château-Chalon de 14h30 à 17h00. Créé à l'initiative de la municipalité, il concerne toute personne âgée de 60 ans et + désireuse de se détendre en retrouvant ses amis et participer à des jeux de société ou à des activités culturelles telles par exemple :

- préparer l'animation de l'arbre de Noël des enfants,
- participer à d'autres manifestations intergénérationnelles sur le thème de l'école d'autrefois ou de la cuisine ancienne par exemple
- jouer au scrabble, dames, tarot, belote
- enfin avoir des activités destinées à améliorer la santé et prévenir les risques d'accidents corporels.

En fin de séance, on fête un événement concernant un membre du club...

2 - L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement de Château-Chalon (ASPECC) agit pour la connaissance et la défense du meilleur de notre héritage passé. Attentive aux risques et aux chances du temps présent, elle œuvre avec vigilance pour que les générations futures trouvent toujours dans le village les conditions d'une existence empreinte de toutes les beautés naturelles et humaines. Elle est ouverte à tous. Parmi les initiatives de cette association on peut citer : la restauration d'œuvres d'art religieuses abandonnées dans l'ancienne cure ou l'organisation de conférence-promenades à caractère historique.

3 - L'Association des chasseurs qui outre son activité privilégiée propose une fois par an un moment de convivialité de grande qualité gastronomique autour d'un repas de chasse dans la salle du foyer rural (réservation conseillée).

DES TRANSPORTS À LA TARIFICATION SIMPLIFIÉE ET ATTRACTIVE

Pour tout savoir sur les lignes régulières mises en place par le conseil général, consulter le site «www.jurago.fr»

Le coût est de 2 euros par voyage, 15 euros pour 10 voyages et 40 euros pour un abonnement mensuel.

Depuis Château-Chalon les horaires sont ceux des transports scolaires (2 départs le matin et un en début d'après midi, un retour en fin de matinée et deux le soir)

LES DIVERS RENSEIGNEMENTS (AFFOUAGE, LEVÉES POSTALES, POMPIERS, SAMU, OUVERTURES DE LA MAIRIE, OT, INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES) SONT À CONSULTER SUR LES SITES INTERNET CONCERNÉS.